

Compte-rendu sur l'enquête en cours sur :

***La situation des ménages d'agriculteurs et le différentiel homme/femme dans les régions de Bondoukuy et Kaya :
Comparaison des Bwaba et Mossi à Bondoukuy et
comparaison des Mossi résidant dans le vieux pays et des
Mossi émigrés et installés à Bondoukuy.***

par

Bernard Lacombe, anthropologue
&
Saratta Traoré, sociologue



**Document déposé au CIRD de Ouagadougou
avec les questionnaires Femme & Homme**

Août 2003
IRD, Centre de Ouagadougou
01 BP 182 – Ouagadougou 01
Burkina Faso

Enquête jachères INERA-IRD Ouagadougou

Bernard Lacombe, anthropologue

&

Saratta Traoré, sociologue¹

06/08/2003

Problématique

Dans la ligne des recherches d'anthropologie et d'enquêtes qualitatives réalisées depuis trois ans par l'équipe de sciences sociales², nous avons décidé de poursuivre la recherche en l'approfondissant et en lui donnant un point d'application qui en permette l'usage et l'application des résultats, pour répondre à la vocation des deux organismes partie prenante au projet international *jachère en Afrique Tropicale*,

D'où le projet qui sera exécuté en août et septembre 2003 d'une enquête par questionnaires sur les relations des hommes et des femmes vis-à-vis de la jachère.

Les droits sur les terres

Dans le cadre d'une collaboration internationale des instituts d'agronomie d'Afrique de l'Ouest et particulièrement d'une action scientifique commune inera-ird une étude sur les jachères a été lancée depuis plusieurs années.

Cette action scientifique prend en compte deux grands faits : d'une part, l'amointrissement des espaces libres en jachères très vieilles, ou espaces jamais cultivés de mémoire d'homme, pour quelques raisons que ce soient : immigration, ou croissance de la population locale ; d'autre part, l'extension des surfaces cultivées par la pratique de cultures de rente, comme le coton, qui amènent à raccourcir ou à sur-exploiter les terres agricoles en interdisant pratiquement aux paysans de recourir à la jachère des terres pour leur régénération.

¹ Respectivement anthropologue et sociologue, IRD Ouagadougou, US 017, Jachère en Afrique Tropicale, dirigée par Roger Pontanier.

² Cette équipe était composée, par ordre alphabétique (et nous suivons l'habitude internationale pour citer les personnes de citer « prénoms puis nom » ; au Burkina, l'habitude est de citer d'abord le nom, ensuite les prénoms.), et honneur aux dames oblige, de : Catherine Fourgeau, anthropologue (Bordeaux), Saratta Traoré, sociologue (IRD), Roméo M. Manessomdé Kaboré, étudiant en économie (FLASH, Université de Ouagadougou), Bernard Lacombe, anthropologue (IRD), Saïbou Nignan, botaniste (IRD), Frédéric O Koulansouonthé Palé, professeur de géographie (FLASH, Université de Ouagadougou), Gabriel Sangli, chercheur géographe-démographe (UERD), François Sodter, démographe (IRD), Brahim Traoré, étudiant en géographie (FLASH, Université de Ouagadougou). Elle a produit un document :

Bernard Lacombe, Frédéric O.K. Palé, François Sodter et Saratta Traoré : *Études sur la jachère dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, contributions des sciences sociales à la définition des relations sociétés rurales avec les jachères*, Centre IRD Institut de recherche pour le développement, Ouagadougou, Juin 2002, 21x29.7 ; 231 pages

La pratique habituelle au Burkina est que chaque terre dépend d'un chef de terre, dont l'origine est plus ou moins mythique (on ne connaît pas exactement celui qui a été le premier parce que cela remonte à la nuit des temps). C'est lui le propriétaire éminent et seul vrai propriétaire *de jure*, de droit, de la terre. Chaque jachère et champ cultivé dépend, elle, d'un propriétaire foncier qui dispose d'un droit de culture, obtenu directement, normalement, de la lignée des chefs de terre, soit par ses ancêtres, soit par lui-même, si le chef de terre lui a donné une terre libre (que l'on pense ne jamais avoir été cultivée) soit une terre anciennement cultivée mais tombée en déshérence – car la lignée du défricheur n'a plus d'héritiers connus. Ce propriétaire de culture ne dispose que d'un droit d'usage sur la terre, droit de culture, droit du défricheur de la brousse originelle, selon les normes traditionnelles, qui n'est valable que pour autant qu'il cultive la terre, champs et jachères (lesquelles sont laissées en repos selon des règles différentes selon les régions écologiques et les cultures ethniques) ; c'est un droit temporaire dépendant de la fécondité de la lignée du défricheur de la brousse originelle. Il y a aussi une autre catégorie de terres libres, ce sont celles qui sont entre territoires de chefs de terre, plus ou moins « sans maître » et celles qui, étant des *no man's lands* entre groupes sociaux, n'étaient pas appropriées de jure par un groupe social ou territorial. Ces terres sont au sens social et juridique du terme des terres « vierges », appropriable par qui met la main dessus. Mais la particularité de ces terres c'est que comme elles sont coincées entre territoire de chef de terre, nul ne peut les prendre en totalité : le défricheur possède sa terre, mais ne peut s'approprier de droit sur le reste des terres non appropriées. Certes, il ne dépend d'aucun chef de terre, mais il n'en est pas propriétaire éminent : il n'est pas et ne peut prétendre à être « chef de terre ». En général, ayant consulté les chefs de terre environnants, il est informé des dangers de s'installer dans cet endroit qu'il a repéré, mais il reste libre d'affronter seul, avec les moyens magiques dont il dispose, les génies tutélaires du lieu, et ses forces physiques et morales, la nature vierge qu'il veut entamer (en général, il y a encore trente au Mouhoun, peuplée de lions, panthères, gros herbivores dont les dangereux éléphants et buffles, et les infestations de tsé-tsé).

Le chef de terre dispose d'une relation familiale (lignagère) et personnelle de par son intronisation dans la fonction avec les ancêtres, la terre et ses « génies » tutélaires. Le défricheur à qui il concède un espace de culture reçoit de lui l'autorisation de cultiver et de faire les sacrifices nécessaires à la terre (à moins que pour des raisons particulières ce soit le chef de terre ou son représentant qui vienne lui-même sacrifier les poulets ou assister à leur sacrifice aux endroits déterminés par la tradition. En recevant sa terre, le propriétaire du droit de culture est informé des droits et devoirs afférent à cette terre (ne couper certains arbres, respecter certains espaces résidence d'esprits tutélaire, ne pas dépasser certaines limites, respecter certains interdits (copuler dans le champ, y construire une maison, ne pas tuer de « boa » (terme habituel pour désigner le python africain), ne pas y enterrer quelqu'un, etc.) Chaque année, ce propriétaire d'usage montre sa dépendance en donnant un kansî, pour les Bwaba du Mouhoun, au chef de terre dont le rôle régulateur est essentiel pour la bonne tenue des relations entre propriétaires de droits d'usage, et autrefois, pour le

maintien de l'écologie de la nature (respect des jachères, respect des traditions culturelles, respect des normes de renouvellement de la nature : coupe des arbres, sauvegarde des arbres utiles, etc.)

Dans le cas de terres intermédiaires entre droits de terre, le défricheur est tenu de respecter les coutumes des terres extérieures, mais son rapport personnel avec les génies tutélaires de la terre lui permet de moduler, en accord avec eux, les traditions qu'elle demande que l'on suive. Ces défricheurs ne versent aucune quote-part à une cotisation pour un chef de terre.

La jachère est donc composée de ces terres anciennement cultivées mises en repos. Elles reçoivent dans les langues vernaculaires des appellations différentes mais toujours très précises selon la durée de repos. On distingue aussi les terres libres, de mémoire d'homme non cultivées, qui sont de deux types : celles qui dépendent d'un chef de terre qui avaient été cultivées, mais on ne savait plus par qui et qui retombaient donc dans la propriété éminente du chef de terre, et celles qui étaient impropres à la culture selon les normes de l'agriculture traditionnelles (par exemple les bas-fonds et les sols gravillonnaires pour les Bwaba) ; à part elles on a celles qui ne dépendaient d'aucun chef de terre et dont on a traité plus haut.

Dans la conception traditionnelle, une famille (ou son chef si l'on préfère personnaliser) possède, à degré égal, ses champs en culture et ses jachères en repos.

L'exploitation de la jachère

La jachère, territoire culturellement approprié, et la brousse libre (selon notre conception : de mémoire d'homme jamais cultivée, ne faisant donc partie d'aucun droit de culture) étaient des territoires exploités : miel, animaux, insectes, fruits sauvages, et des arbres étaient favorisés (en brousse libre, la pratique était fréquente d'élaguer autour des arbres « utiles » pour favoriser leur croissance et leur production). La collecte et la chasse étaient les deux modes d'exploitation de ces zones. Elles étaient la source d'aliments de soudure, d'aliments variant le bol alimentaire, et l'apport de ces zones dans l'alimentation était très important en protéines animales et en vitamines. Par ailleurs ils fournissaient les bois de construction, très diversifiés dans le cas de l'architecture des populations du Sud-Ouest, Toussian, Samogho, Bobo, Bwaba... et des produits de base aux activités de transformation (vannerie en particulier. Par exemple les grandes herbes, *Adropogon gayanus* et *Symbompogon giganteus* sont exclusivement sur des jachères entre cinq et quinze ans, approximativement, sauf conditions écologique particulières locales (poche de sols particuliers, exposition spécifique d'un piémont...) C'étaient donc des territoires non-cultivés mais culturellement exploités. Ils étaient culturellement intégrés dans le fonctionnement des sociétés : leur territoire était magiquement « balisé » par des arbres, rochers et lieux sacrés, par des interdits, par espaces interdits (les fameux dô, bois sacrés) et faisaient l'objet de pratique de cueillette et de chasse/pêche...

Les femmes dans leur relation à la jachère

Par ailleurs, les études sociologiques précédentes ont montré l'importance des femmes dans l'exploitation de la jachère. C'étaient elles qui effectuaient la base des récoltes de collecte dans la « nature ». Par ailleurs, nous avons pu constater que leur insertion dans l'agriculture est récente. Traditionnellement, sauf une étude dans un village sénoufo de la région de Samorogouan, il est apparu qu'elles étaient limitées à trois tâches : semis, couper les têtes des épis des tiges abattues par les hommes, transporter le grain une fois battu par les hommes ; pour ces trois tâches spécifiquement féminines, elles recevaient une quote-part sur la production. Dans certains villages, comme chez les Cerma (Tcherma) (appelés par leurs voisins, Gouin), elles cultivaient en propre des rizières, dont la culture était une tâche exclusivement féminine, de a à z.

Etude de la zone de Bondoukuy et de Kaya

Dans ce cadre scientifique, l'INERA-IRD ont choisi comme point d'étude le département de Bondoukuy. Une grande partie de la population de ce département provient de la région de Kaya, d'où l'intérêt pour nous de comparer la population moose émigrée à Bondoukuy de la population moose du vieux pays d'origine.

Certes, si les moyens nous l'avaient permis, il aurait été intéressant d'étudier Samorogouan à cause des Mossi immigrés dans ces villages en grand nombre, de l'existence d'autres variables écologiques et culturelles (ethniques) et de nos travaux antérieurs dans cette zone.

Mais en matière d'enquête, la modestie et la retenue sont toujours à conserver : *qui trop embrasse mal étreint* et trop souvent cet adage se trouve vérifié : ayant eu les yeux plus gros que le ventre, et ne se fiant qu'aux espoirs et pas aux ressources, les chercheurs se mettent en porte-à-faux dans la collecte ; en l'élargissant trop, ils ne peuvent s'assurer du contrôle des équipes de terrain et rendent leurs données hétérogènes.

L'objectif comparatif

Nous avons l'habitude de parler en matière de techniques d'enquête de terrain des variables dépendantes et indépendantes. Celles-ci, les indépendantes, par définition ne varient pas, celles-là varient. Dans le cas présent la grande variable indépendante c'est la relation à la terre, à la jachère et à l'agriculture. D'autres variables joueront également ce rôle basique : la situation matrimoniale par exemple, car nous ne prendrons que des gens mariés ou non-célibataires (mariés ou veufs) afin d'avoir une relation fixe à la terre, une relation de non dépendance relative à l'égard des structures (alors que les célibataires sont dans une relation de dépendance avérée) Les variables dépendantes joueront non pas ensemble, dans l'exploitation des données, mais une par une : zones (Bondoukuy/Kaya) ; sexes (homme/femme) ; ethnies (Bwaba/Mossi) ; migration (Mossi immigrants/Mossi du vieux pays).

On peut résumer cela dans le tableau suivant, les variables changeant de statut selon le point de vue de l'analyse (on compare qui/quoi, selon quel critère) :

Ethnie/migration			Sexe
Bwaba	Mossi migrants	Mossi vieux pays	
70 sujets	70 sujets	70 sujets	Homme
70 sujets	70 sujets	70 sujets	Femme

Les chiffres donnent l'effectif choisi pour chaque cas/case. Nous examinerons plus bas, le détail selon l'âge et la situation matrimoniale.

Pour comparer les Bwaba avec une autre ethnie résidente dans une zone écologique semblable, nous avons pris la décision d'effectuer aussi une enquête mais purement masculine sur la dévolution des terres des Samogho de Samorogouan. En effet, les Samogho, au contraire des Bwaba de Bondoukuy gardent un contrôle des terres et contrôlent l'immigration mossi (disons, plutôt qu'ils ne sont pas débordés par cette immigration, du point de vue global, les Mossi peuvent faire venir des parents, mais sur les terres qui leur sont allouées).

Etude par questionnaire

Pour cette recherche, nous avons décidé d'effectuer une étude par quotas (méthode utilisée par les sondages d'opinion) de façon à obtenir des comparaisons entre âge et sexe ; quitte à devoir redresser l'échantillon ensuite. En effet, une autre méthode ne peut être employée puisque nous ne disposons pas d'une base de sondage qui nous permettrait une élaboration plus raffinée du tirage.

Les questionnaires sont différents pour les hommes et les femmes, ils comportent de nombreuses questions qui toutes ne concernent pas chaque sujet, fort heureusement. Sa passation demande en moyenne 30 minutes, ce qui est convenable, l'usage voulant, tiré de l'expérience de la statistique d'enquête sur le terrain, qu'au-delà de quarante cinq minutes, la fatigue du sujet compromet la qualité des réponses.

Les questionnaires ont été testés, tant à Bondoukuy qu'à Kaya, et donc largement remaniés en fonction de ce test pour tenir compte des conditions de terrain. Certains aspects concernent moins Kaya, zone qui ne dispose plus de grandes réserves naturelles comme le Mouhoun. (Le rapport est en cours de rédaction.)

Les grands thèmes d'investigation

Identification : seuls sont interrogés les personnes mariées et non célibataires, au sens technique de ce terme (veuve/divorcée) ; pour les femmes non-célibataires, il est évident que nous aurions un défaut d'information sur elles si nous n'avions pas leur background familial concernant la question des terres, d'où le rajout pour elles d'une page spécifique.

La nature du ménage permet l'identification sociale de la famille/ménage.

Questionnaire femme

Investigation spécifique de son emploi du temps en hivernage : c'est en effet lors des pluies que les femmes sont le plus surchargées de travail ; elles connaissent de nombreux goulots d'étranglement, par le travail, le temps quotidien, le temps mensuel, le temps selon les pluies. Par ailleurs, cela permet d'explorer deux dimensions de leurs tâches : celles qui leur incombent, celles dont la modernité les charge. L'enquête se faisant durant l'hivernage, on espère des réponses fiables, même si les occurrences agricoles et pluviométriques vont perturber l'information, mais cette contrainte est inévitable dans les enquêtes de terrain.

Fait pendant à cette exploration de l'emploi du temps en hivernage, une légère investigation de l'emploi du temps durant la saison sèche, l'enquêteur/trice devant se caler sur la dernière saison sèche.

L'exploitation par cueillette, des espaces de jachère et brousse libre en produit de collecte amènent naturellement à la manière de cuisiner, en effet, nous savons (Chevallier et al, *passim*) que les produits frais sont dans un rapport de dix à un pour les séchés en matière d'apports vitaminiques.

Le néré [récolté en saison sèche] (pour le soumbala) et le karité [récolté en saison pluvieuse] (pour le beurre et le savon) sont deux activités essentielles des femmes en milieu rural. Chargée de la « sauce » quand le mari doit fournir le grain, ces activités complètent celles de cueillette. Mais la modernité introduit beaucoup de perturbations (émergence de nouvelles normes de propriété, surcharge d'emploi du temps, contraintes des approvisionnement, « dictature » du marché). D'où l'investigation du bois de chauffe, essentiel à ces activités. La fabrication du dolo est une autre activité spécifiquement féminine, grande consommatrice d'énergie primaire également.

La solidarité féminine est explorée en ce qui concerne les tontines et les groupements féminins.

Chaque femme dispose d'un champ personnel, cette activité agricole est en concurrence avec son apport de main-d'œuvre dans l'exploitation familiale. Toutes les questions de la page 7 lui sont consacrées.

Enfin, nous explorons la position de la femme rurale face à certaines dépenses et face aux contraintes matrimoniales en cherchant à entendre les contradictions nées de la modernisation qui voit, ici comme ailleurs, la réalisation d'une réflexion désabusée d'une enquêtée à Bondoukuy : « Les épouses, c'est la main-d'œuvre du pauvre ».

Questionnaire homme

Le questionnaire homme explore la propriété familiale dont l'homme est le détenteur, la nature des sols et leur érosion, et les possessions de terres en jachère. Ce qui amène obligatoirement à l'épineuse question de la propriété des arbres, source de

conflits tant entre résident/immigré, qu'entre homme/femme ou entre détenteurs de droits de culture de diverse nature.

Les biens possédés par l'homme et ses responsabilités alimentaires hors la fourniture de grain sont explorée. Cette question des arbres et ces possessions amènent naturellement à l'épine dorsale de l'activité féminine que sont le dolo, le néré et le karité : qu'en est-il de la propriété et de l'appui que les hommes apportent à leurs épouses ? Et, d'une manière générale leur attitude vis-à-vis des activités proprement féminines qui, selon la tradition leur échappaient et sur lesquelles ils tentent de mettre la main dans le processus de modernisation en cours, par la régulation de l'emploi du temps des femmes, ainsi que par l'approvisionnement et la commercialisation des produits.

Les cultures pratiquées sur leurs champs et les pratiques agricoles des hommes sont bien évidemment investiguées, ainsi que leurs conséquences ; les enquêtes qualitatives ont montré que les paysans avaient une bonne connaissance des causes de la dégradation de leurs terres, et une bonne lucidité des contraintes qui les enserrant et les empêchent d'y pallier.

Enfin, comme pour les femmes précédemment nous explorons la dimension relationnelle sur quelques tâches et responsabilité selon le sexe en demandant leur opinion et leurs pratiques en la matière.

Le mode de passation des questionnaires fait l'objet du *Manuel de l'enquêteur/trice* (du 5 août 2003).

Exécution de l'enquête (Note du 15 septembre 2003)

L'enquête a été réalisée aux mois d'Août et septembre pour Kaya ; aux mois de Septembre et octobre pour Bondoukuy.

Les équipes de terrain, en plus naturellement des deux chercheurs impliqués, ont été composées d'Odile Sondo et Ernest Zongo, dirigés par Victor Nimy, agronome, pour Kaya ; et Yézouma Coulibaly et Ernest Zongo pour Bondoukuy.

Composition de l'échantillon par quotas de l'enquête jachère

Les quotas, compte tenu de l'absence d'une réelle base de sondage, mais en s'appuyant sur les données collectées précédemment à Bondoukuy (« Cahiers Yézouma ») et à Kaya (Travaux de l'équipe Nimy) on tentera de rester au plus près de l'échantillonnage suivant (dans le cadre de l'effectif de 70 Hommes et 70 femmes selon chaque variable indépendante : migration, ethnie, zone) :

Quant à la dispersion de l'échantillon, pour contrebalancer l'effet de grappe ne prendre jamais plus d'un sujet/ménage par petit hameau, ni plus de deux dans gros hameau et pas plus de trois dans un village/quartier. Ne jamais prendre non plus deux couple, deux non-célibataires et deux ménages polygames dans le même quartier/hameau.

Suivre au plus près les quotas suivants :

Sujets par Groupe d'âges fins		
Ages	Hommes	Femmes :
≤ 19 ans	0	
5		
20-29 ans	12	
10		
30-39 ans	12	
10		
40-49 ans	12	
10		
50-59 ans	12	
10		
60-69 ans	12	
10		
≥70 ans	10	5
_____	70	
70		

Sujets par Groupe d'âges plus grossiers		
Ages	Hommes	Femmes :
≤ 19 ans	0	
5		
20-34 ans	20	
20		
35-49 ans	20	
20		
50-65 ans	20	
20		
≥66 ans	10	5
_____	70	
Total		70

Sujets par Situation matrimoniale		
Situations matrimoniales	Hommes	Femmes :
Célibataires (H) Non-Cél. (F)	10	10
Marié (ménages monogames)	40	30*
Marié (ménages polygames)	20	30**
Total	70	70

* soit 20 ménages dont on interroge les deux conjoints et 20 autres que l'on interrogera séparément. Une application trop stricte de la « règle matrimoniale » ne pourrait permettre de suivre les groupes d'âges.
 ** soit donc 20 hommes polygames dont on interroge aussi une femme, pour la moitié d'entre eux et deux pour l'autre moitié

Questionnaire *Femme/jachère* Saratta Traoré US017 - IRD Ouagadougou août 2003

1. Zone : Bondoukuy : ¹ Kaya : ² autre : ³
2. Numéro : du ^{jour} : Aout ⁸ Sept : ⁹ Oct : ⁰ || || || || ||
3. Lieu d'enquête : _____ || || || || ||
4. Enquêteur/contrôleur : _____ || || || || ||

Identification :

5. Nom de la **femme interrogée** : _____
6. la femme est mariée à un monogame O : N :
7. la femme est mariée à un polygame ----- O : ↓ N :
8. [si ménage polygame] rang de la femme _____ || ||
9. la femme est veuve ----- O : N :
10. la femme est divorcée ----- O : N :
11. Lieu de naissance : _____ || || || || ||
12. Durée de résidence **ici** _____ (ans) ----- || || || || ||
13. Alphabétisation : lit/Ecrit : ----- O : N :
14. Niveau en français : Néant : ¹ comprend/parle : ² Lit/Ecrit : ³
15. A suivi l'école : primaire : ¹ secondaire : ² non : ³
16. Religion : animiste : ¹ musulmane : ² catholique : ³
protestante : ⁴ autre ND et NSP : ⁵
17. Ethnie : Bwaba : ¹ Mossi : ² autre : ³ → préciser : _____ || ||
18. Age (ou date de naissance, année complète) : _____ || || || || ||
19. Avez-vous été dotée ----- O : N :
20. Durée du mariage ----- || || || || ||
21. Nombre d'enfants ----- || || || || ||

Nature du ménage (chef de famille + épouse/s, enfants et dépendant/s)

22. Le ménage est : monogame : ¹ Polygame : ² →→ continuer
OU BIEN La femme est Veuve : ³ ou Divorcée : ⁴ → voir alors directement Q30 (V ou D)
23. Est-ce que le ménage abrite un ou des dépendants (père ou mère, frère ou sœur non mariés, etc.)
O : N :
24. Le père vit-il avec eux dans la concession ? ----- O : N :

Si le ménage est polygame :

25. Combien de co-épouses : _____ || ||
26. Toutes les épouses sont-elles ici ? ----- O : N : ↓
27. Combien d'entre elles vivent ici : _____ || ||

La femme est veuve ou divorcée :

28. Vit-elle dans la famille de son mari ? ----- O : N :
29. Le père de l'ex-mari vit-il dans la même concession ? O : N :
30. Vit-elle chez ses parents ? ----- O : N :
31. Vit-elle seule avec ses enfants ? ----- O : N :

Connaissance du terroir du village de résidence et des terres familiales du mari

32. La femme connaît-elle tous les champs de son mari/famille ? O : N :
33. La femme connaît-elle toutes les jachères de son mari/famille ? O : N :

Emploi du temps de la femme en saison des pluies

[le ménage est polygame :]

34. Si oui, les co-épouses cuisinent-elles chacune chaque jour : ^o
 ou se répartissent-elles les jours pour la cuisine à tour de rôle ? : ⁿ

[Pour les veuves et divorcées ne pas poser, naturellement, les questions impliquant le mari !]

35. la femme se lève avant le jour ? ----- O : N :
36. Se lève-t-elle avant le mari (mariée) ou ses enfants (Vve/Div) ? O : N :
37. A quelle heure prépare-t-elle le repas ? _____ || || ||
38. Elle prépare le repas chaque jour ? ----- O : N :
39. Elle prépare les repas plusieurs fois par jour : ----- O : ↓ N :
40. (Si oui) Combien de fois ? ____/jour ----- || ||
41. Avez-vous accès à un forage proche dans le village ? O : N :
42. A quelle heure prend-elle l'eau au forage ? tôt le matin : ¹ à midi : ²
 le soir : ³ à un autre/tout moment : ⁴
43. Y a-t-il un puits auquel elle s'approvisionne en eau ? O : N :
44. Y a-t-il un marigot où elle s'approvisionne en eau ? O : N :
45. A quelle heure puise-t-elle l'eau ?
 tôt le matin : à midi : le soir : à un autre/tout moment :
46. Cultive-t-elle sur les champs du mari ? ----- O : N :
47. A quelle heure va-t-elle aux champs de son mari ? _____ || || ||
48. Avant le mari ? : ¹ Avec le mari : ² Après le mari ? : ³
49. Son mari lui donne-t-il quelque chose pour ce travail ? O : N :
50. Du grain ? : Oui : ^o → Combien de tines _____ Non : ⁿ ----- || ||
51. De l'argent : ----- O : N :
52. A-t-elle un champ : ----- O : ↓ N :
53. A quelle heure va-t-elle dans son propre champ ? ----- || || ||
54. Son mari lui accorde-t-il une journée ou plus de liberté pour son champ ?
 O : N :
55. La femme est-elle aidée dans ses travaux ménagers ? O : ↓ N :
- Si oui par qui ? ↓**
56. Ses propres filles ? ----- O : N :
57. Ses filles/nièces ? ----- O : N :
58. Les femmes de ses fils ? ----- O : N :
59. Les filles de ses co-épouses ? ----- O : N :

Emploi du temps durant la dernière saison sèche

60. Où s'approvisionne-t-elle en eau :
61. au forage dans le village ? ----- O : N :
62. au puits ? ----- O : N :
63. Au marigot ----- O : N :
64. Récolte-t-elle des herbes/fruits/pousses/fleurs/feuilles, pour la cuisine, etc.
 quand elle se trouve en brousse ? ----- O : N :
65. Cuisine-t-elle avec des herbes/feuilles sauce séchées de l'hivernage précédent ? O : N : ↓
66. [Si non] comment fait-elle pour la cuisine ? _____ || || ||

Plantes médicinales

67. Récolte-t-elle des herbes/pousses/feuilles/écorces/racines médicinales, etc. O : N :

68. quand elle se trouve en brousse ? - - - - - O : N :
 69. Fait-elle sécher ou transforme-t-elle ces produits ? O : N :
 70. Vend-elle des produits médicinaux ? - - - - - O : N :

Herbes sauce

71. Cueille-t-elle des herbes sauce quand elle se trouve aux champs ?
 O : N :
72. A quel moment cueille-t-elle les herbes sauce dans les champs ?
 tôt le matin : ¹ à midi : ² le soir : ³ à un autre/tout moment : ⁴
73. Cueille-t-elle des herbes sauce quand elle se trouve en brousse/jachère ?
 O : N :
74. Cueille-t-elle des herbes sauce quand elle se trouve dans les bas-fonds ?
 O : N :
75. Est-ce que les herbes sauce sauvages sont d'espèces différentes de celles que l'on trouve dans les champs ? - - - - - O : N :
76. Cueille-t-elle les feuilles sauce (d'arbre) dans la brousse/jachère ? O : N :
77. Cueille-t-elle les feuilles sauce (d'arbre) dans les bas-fonds ? O : N :
78. Fait-elle sécher les herbes/feuilles sauce ? - - - - - O : N :
79. **Cuisine-t-elle** (occasionnellement, cela lui arrive-t-il etc.) avec des herbes sauce séchées durant les travaux des champs ? O : N :
80. Pratiquement seulement avec des herbes sèches O : N :
81. Utilise parfois du Maggi au lieu du soubala O : N :
82. Le maggi a-t-il aussi bon goût que le soubala O : N :
83. Le maggi est-il aussi bon pour la santé que le soubala O : N :
84. La femme cuisine avec des feuilles de baobab O : N :
85. La femme utilise-t-elle le fruit du baobab pour l'alimentation O : N :
86. La femme cuisine avec des feuilles de kapokier O : N :
87. La femme cuisine avec des fleurs du bombax O : N :
88. Quand la femme n'a pas d'herbe sauce, fraîches ou séchées, ou de feuilles, avec quoi cuisine-t-elle ?

|| || ||

Combien de fois la femme cuisine-t-elle durant les pluies :

89. de la viande : jamais : ¹ rarement : ² 1⁺/semaine : ³ 1⁺/mois : ⁴
 90. du poisson séché : jamais : ¹ rarement : ² 1⁺/semaine : ³ 1⁺/mois : ⁴
 91. du poisson frais : jamais : ¹ rarement : ² 1⁺/semaine : ³ 1⁺/mois : ⁴
 92. des légumes frais : jamais : ¹ rarement : ² 1⁺/semaine : ³ 1⁺/mois : ⁴

Récolte d'animaux/insectes sauvages

93. La femme récolte des chenilles de karité - - - - - O : ↓ N :
94. En vend-elle ? - - - - - O : N :
95. La femme récolte des termites pour les poussins O : N :
96. La femme récolte des éphémères - - - - - O : ↓ N :
97. En vend-elle ? - - - - - O : N :
98. La femme récolte-t-elle des crapauds d'hivernage O : N :
99. la femme récolte des poissons enterrés - - - - - O : N :

Karité

100. Y a-t-il des karité sur le territoire du village ? - - - - - O : N :
101. Récolte-t-elle du karité ? - - - - - O : N :
102. A quel moment ramasse-t-elle le karité ?
 tôt le matin : ¹ à midi : ² le soir : ³ à un autre/tout moment : ⁴
103. Est-ce dans le champ du mari : ¹ d'un parent à elle : ² d'un parent du mari : ³
104. Est-ce en brousse libre ? - - - - - O : N :

Le karité récolté sur les terres du mari appartient :

105. A la femme - - - - - O : N :
106. au mari - - - - - O : N :
107. aux deux - - - - - O : N :
108. Qui a le droit de récolter du karité sur le champ ou les jachères d'une personne ?
 personne apparentée ou alliée (par mariage) : ¹ personne spécialement autorisée
 par le propriétaire : ² → autre cas : _____ || ||
109. Y a-t-il des femmes qui prennent des noix de karité dans les champs des autres ? O : N :

Néré

110. Y a-t-il des néré sur le territoire du village ? - - - - - O : N :
111. Récolte-t-elle du néré ? - - - - - O : N :
112. A quel moment cueille-t-elle le néré ?
 tôt le matin : ¹ à midi : ² le soir : ³ à un autre/tout moment : ⁴
113. Est-ce dans le champ du mari : ¹ d'un parent à elle : ² d'un parent du mari : ³
114. Est-ce en brousse libre ? O : N :

Le néré récolté sur les terres du mari appartient :

115. A la femme - - - - - O : N :
116. au mari - - - - - O : N :
117. aux deux - - - - - O : N :
118. Qui a le droit de récolter du néré sur le champ ou les jachères d'une personne ?
 personne apparentée ou alliée(par mariage) : ¹ personne spécialement autorisée par le
 propriétaire : ² → autre cas : _____
119. Est-ce qu'elle est informée de l'ouverture d'autorisation par les chefs de terre de la cueillette du néré ? O : N :
120. Y a-t-il dans le village des femmes qui prennent des gousses de néré dans les champs des autres ? O : N :

Bois de chauffe

121. Durant les pluies, à quel moment s'approvisionne-t-elle en bois ?
 tôt le matin : ¹ à midi : ² le soir : ³ à un autre/tout moment : ⁴
122. Cas où la femme fait des réserves en saison sèche et ne récolte pas en hivernage cocher : ¹
- Durant les pluies, où s'approvisionne-t-elle en bois :
123. sur les terres (champs/jachères) du mari - - - - - O : N :
124. le bois des champs/jachères du mari appartient-il : au mari : à la femme : aux deux :
125. en brousse libre - - - - - O : N :
126. sur les cuirasses - - - - - O : N :
127. Durant la saison sèche, à quel moment s'approvisionne-t-elle en bois ?
 tôt le matin : ¹ à midi : ² le soir : ³ à un autre/tout moment : ⁴

Durant la saison sèche, où s'approvisionne-t-elle en bois :

128. sur les terres (champs/jachères) du mari - - - - - O : N :
129. en brousse libre - - - - - O : N :
130. sur les cuirasses - - - - - O : N :

Activités traditionnelles de transformation

131. **La femme fait-elle du dolo ?** ----- O : N :
132. Durant l'actuelle saison des pluies la femme fait du dolo : ----- O : N :
133. Achète-t-elle du grain pour cette activité ? ----- O : N :
134. Achète-t-elle du bois pour cette activité ? ----- O : ↓ N :
135. [si oui] Achète-t-elle le bois à son mari : ^o à d'autres personnes : ^o
136. Vend-elle du dolo à domicile ----- O : N :
137. Vend-elle du dolo sur le marché ----- O : N :
138. la femme fait du dolo également en saison sèche : ----- O : N :
139. Sa récolte de grains est par rapport à ses besoins : supérieure : ¹ suffisante : ² insuffisante : ³
140. Son mari lui donne-t-il de quoi démarrer son dolo : par prêt : ^o par don : ⁿ
141. ou bien doit-elle acheter le grain sur le marché ----- O : N :
142. **La femme fait-elle du beurre et/ou savon de karité en saison des pluies :** O : N :
143. Sa récolte de fruits de karité est par rapport à ses besoins : supérieure : ¹ suffisante : ² insuffisante : ³
144. Elle en achète sur le marché pour en transformer : ----- O : N :
145. Vend-elle du beurre/savon ----- O : N :
146. En saison sèche, fait-elle du beurre/savon de karité ----- O : N :
147. Pour cela : a-t-elle encore des noix de karité : ^o ou bien en achète-t-elle : ⁿ
148. Vend-elle du beurre/savon de karité en saison sèche ----- O : N :
149. Pour ces deux activités en saison des pluies (dolo & karité) y a-t-il un moment privilégié dans la journée où la femme fait ces activités de transformations ? Oui : → quand : _____ Non :
150. **La femme fait-elle du soubala en saison sèche :** ----- O : N :
151. Sa récolte de graines de néré est-elle par rapport à ses besoins :
supérieure : ¹ suffisante : ² insuffisante : ³
152. Elle en achète sur le marché pour en transformer : ----- O : N :
153. Vend-elle du soubala en saison sèche ----- O : N :
154. En saison des pluies, fait-elle du soubala ----- O : N :
155. Pour cela : a-t-elle encore des graines de néré : ^o ou bien achète-t-elle du néré : ⁿ
156. Vend-elle du soubala en saison des pluies ----- O : N :



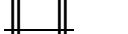
Existence de maraîchage

157. Y a-t-il des activités de maraîchage dans le village ----- O : N :
158. [Si oui] la femme aide-t-elle dans ces travaux : ----- O : N :
159. La femme dispose-t-elle de planches de légumes à elle ? ----- O : ↓ N :
160. est-ce pour sa consommation ? ----- O : N :
161. est-ce aussi pour vendre ? ----- O : N :

Rizières


162. Y a-t-il des rizières dans le village ----- O : N :
163. Un groupement a-t-il une rizière ? ----- O : N :
164. Groupement : uniquement féminin : ^o ou mixte : ⁿ
165. Le mari a une rizière ----- O : N :
166. La femme l'aide-t-elle dans les travaux : ----- O : N :
167. La femme dispose-t-elle d'une rizière à elle ? ----- O : N :
168. En produit-elle assez pour vendre du riz ? ----- O : N :

Tontine



169. Participe-t-elle à une tontine ? ----- O : ↓ N :
170. Combien de personnes participent à cette tontine ? ----- 
171. Montant de la cotisation _____ ----- 
172. Périodicité _____ (nombre de fois par mois ou autre) 

Groupelement féminin


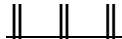
173. Existe-t-il un ou plusieurs groupelements féminins dans le village ? O : N :
174. La femme appartient à un groupelement féminin ? ----- O : N : ↓
175. [Si non] pourquoi la femme n'appartient-elle pas à un groupelement ?

----- 
176. A-t-elle appartenu à un groupelement par le passé ? ----- O : N :
Elle a abandonné parce que :
177. Son mari était opposé ----- O : N :
178. Les activités ne l'intéressaient plus ----- O : N :
179. Elle n'avait pas le temps ----- O : N :
180. Elle ne s'est pas entendue avec les autres femmes ----- O : N :
181. Autre cas _____ ----- O : N :

La femme appartient à un groupelement :

182. Date de création de ce groupelement (année ou durée) _____ 
183. Depuis quand appartient-elle à ce groupelement (année ou durée) _____ 
184. Son mari a-t-il accepté son entrée dans le groupelement : facilement et sans problème :
Avec réticence : Il a refusé mais la femme est passée outre :

Quelles sont les différentes activités du groupelement :

185. Cultiver un champ ensemble ? ----- O : N :
186. Achat d'amandes de karité ----- O : N :
187. Fabrication de beurre de karité ----- O : N :
188. Fabrication de savon ----- O : N :
189. Achat de gousses de néré ----- O : N :
190. Fabrication de soumbala ----- O : N :
191. Vente des céréales produits sur leur/s champ/s ----- O : N :
192. Crédits aux membres du groupelement ----- O : N :
193. Louer les services de ses adhérentes ----- O : ↓ N :
1. Pour récolter le coton ----- O : N :
2. Pour sarcler ----- O : N :
3. Pour semer ----- O : N :
4. Pour battre le grain ----- O : N :
194. Autres activités _____
----- 
195. Activités de formation ----- O : N :
196. Activités d'alphabétisation ----- O : N :
197. Préciser (pour formation ou alphabétisation) :
----- 
198. Le groupelement cultive-t-il son champ un jour entier dans la semaine : O : N :

Champ personnel

199. Rappel : La femme a un champ personnel ----- O : N :
200. Donné par le mari (ou parenté du mari) ----- O : N : ↓
201. [Si non] par qui ? son frère : ¹ son père : ² autre : ³
202. La femme loue ce champ ----- O : ↓ N :
203. à une personne de sa parenté : ----- O : N :
204. à une personne de la parenté du mari : ----- O : N :
205. à un étranger du même village : ----- O : N :
206. à une personne de la même ethnie : ----- O : N :
207. Elle remercie par : Cadeau : ¹ argent : ² grain : ³
208. Une seule fois : ⁰ à chaque récolte : ⁿ
209. Ce champ est-il un champ abandonné l'année d'avant et laissé/prêté/loué à la femme ? O : ↓ N :
210. Ce champ est-il une jachère ancienne ----- O : ↓ N :
211. Durée de la jachère : 1&2 ans : ¹ 3-4ans : ² 5-9 ans : ³ 10+ ans : ³ NSP : ⁴
212. Si ce champ était une jachère, y avait-il des arbres à abattre ? O : N :
213. Si ce champ était une jachère, y avait-il des buissons et arbustes à abattre ? O : N :
214. Dans ce cas, a-t-elle dû défricher seule le champ ? ----- O : N :
215. A-t-elle reçu une aide : ----- O : ↓ N :
216. De qui : frères : ¹ mari : ² enfants : ³ sœurs : ⁴ co-épouses : ⁵
épouses des frères du mari : ⁶ ouvriers payés : ⁷ (plusieurs réponses possibles) || || || || ||
217. A-t-elle brûlé les herbes, brindilles et bois sur le champ ? ----- O : N :

Cultures pratiquées sur le champ personnel ?

218. Herbes sauce et légumes :
219. Oseille ----- O : N :
220. Gombo ----- O : N :
221. Autres herbes sauce ----- O : N :
222. Céréales (et assimilées) :
223. Mil ----- O : N :
224. Sorgho rouge ----- O : N :
225. Sorgho blanc ----- O : N :
226. Maïs ----- O : N :
227. Sésame : ----- O : N :
228. Pois de terre : ----- O : N :
229. Arachides : ----- O : N :
230. Autres cultures ? ----- O : ↓ N :
231. Lesquelles ? _____ || || ||
232. La femme enrichit son champ personnel ----- O : ↓ N :
233. Engrais organiques (fumier et/ou compost) ----- O : N :
234. Engrais chimiques ----- O : N :
235. Le produit de ce champ, sert-il à nourrir la famille (appoint en plus du mari) O : N :

Biens de la femme :

236. La femme possède en propre : batterie de vaisselle O : N :
237. La femme possède en propre : canaris à dolo O : N :
238. La femme possède en propre : argent - - - - - O : N :
239. La femme possède en propre : chambre/case/maison O : N :
240. La femme possède en propre : mortier/pilon - - - - - O : N :
241. La femme possède en propre : vélo/mobylette O : N :
242. A-t-elle une chambre indépendante de celle du mari ? O : N :
243. Sa cuisine est-elle dans la chambre où elle dort ? - - - - - O : N : ↓
244. A-t-elle une cuisine construite avec un toit : ^o ou bien en plein air : ^a
245. Ses enfants petits dorment-ils avec elle ? - - - - - O : N :
246. Ses grandes filles dorment-elles avec elle ? - - - - - O : N :

Frais du moulin

247. Donne-t-elle son grain à moudre au moulin ? - - - - - O : N :
248. Est-elle seule à supporter la dépense ? - - - - - O : N :
249. Son mari l'aide ? - - - - - O : N :
250. Pile-t-elle le grain ? - - - - - O : N :
251. Elle pile seule : ¹ avec ses enfants : ² avec ses co-épouses : ³ (2+3 existe)
252. Les garçons pilent-ils ? - - - - - O : N :
253. Ecrase-t-elle le grain à la meule ? - - - - - O : N :
254. Ecrase-t-elle le karité au moulin ? - - - - - O : N :
255. Ecrase-t-elle le karité et autres produits à la meule ? O : N :

Prise en charge des dépenses :

Q400 Certaines dépenses sont prises en charge par le mari ou la femme ou les deux. Cocher (✓) quand c'est oui ; ne cocher que deux cases par ligne. En interrogeant, bien distinguer « dans/selon la tradition » et « Comment cela se passe-t-il dans le ménage de la femme, pour la femme donc, actuellement » :

Dépenses :	Selon la tradition				Actuellement dans votre ménage		
	Mari seul	Femme	Les deux	X	Mari seul	Femme	Les deux
Grain				X			
Sauce				X			
Maladie				X			
Décès/funérailles				X			
Mariage				X			
baptême				X			

Activités agricoles en général :

Cultures sur les champs du mari : la femme participe aux travaux suivants :

256. Abattage des arbres/débroussaillage - - - - - O : N :
257. Transport des arbres hors du champ - - - - - O : N :
258. Nettoyage du champ des débris - - - - - O : N :
259. Brûlage des arbres - - - - - O : N :
260. Labour avec charrue - - - - - O : N :
261. Labour avec grosse daba (billonnage) - - - - - O : N :

262. Labour avec petite et moyenne daba - - - - - O : N :
263. Semer - - - - - O : N :
264. Sarcler - - - - - O : N :
265. Récolter - - - - - O : N :
266. Récolter uniquement en coupant les épis ? - - - - - O : N :
267. Battage - - - - - O : N :
268. Transporter en charrette - - - - - O : N :
269. Transporter sur la tête - - - - - O : N :

Pourquoi y a-t-il des tâches exclusivement masculines et d'autres exclusivement féminines ?

270. Forces physiques inégales - - - - - O : N :
271. Nature différentes des sexes - - - - - O : N :
272. Parce que les femmes font des enfants ? - - - - - O : N :
273. Parce que les hommes sont plus liés à la terre ? - - - - - O : N :
274. Préciser : _____ - - - - -
- _____ - - - - -
- _____ - - - - -

Elevage

275. La femme possède en propre : vache/s - - - - - O : N :
276. La femme possède en propre : chèvre/s - - - - - O : N :
277. La femme possède en propre : mouton/s - - - - - O : N :
278. La femme possède en propre : porc/s - - - - - O : N :
279. La femme possède en propre : volailles - - - - - O : N :

Productions artisanales :

280. *La femme fait de la poterie :* - - - - - O : ↓ N :
281. Doit elle acheter la matière première de cette activité sur le marché ?
 en totalité : ¹ partiellement : ² rien : ³
282. Elle doit acheter du bois sur le marché pour cela : O : N :
283. Vend-elle sa production sur le marché - - - - - O : N :

La femme a d'autres activités : activités d'artisanat ou de petit commerce. **vannerie, filage du coton... tradi-praticienne, commerce de poisson, de produits alimentaires vente de plantes médicinales**(préciser)

284. *La femme fait autre chose :* - - - - - O : ↓ N :
285. Quoi : _____
286. Doit elle acheter la matière première de cette activité sur le marché ?
 en totalité : ¹ partiellement : ² rien : ³
287. Vend-elle sa production sur le marché - - - - - O : N :
288. *La femme fait encore autre chose :* - - - - - O : ↓ N :
289. Quoi : _____ - - - - -
290. Doit-elle acheter la matière première de cette activité sur le marché ?
 en totalité : ¹ partiellement : ² rien : ³
291. Vend-elle sa production sur le marché - - - - - O : N :
292. *La femme fait encore autre chose :* - - - - - O : ↓ N :
293. Quoi : _____ - - - - -

Fiche spécifique

**aux femmes seules interrogées dans leur ménage,
quand le mari n'a pas été interrogé
ou
veuves/divorcées**

Terres de la famille

311. La famille a-t-elle suffisamment de terres disponibles pour ses besoins ? O : N :
312. La famille a-t-elle suffisamment de jachères ? ----- O : N :
313. La famille a-t-elle fermé un champ cette année ? ----- O : N :
- (la famille a-t-elle mis un champ en jachère)
314. La famille a-t-elle ouvert un champ cette année ? ----- O : ↓ N :
315. Si oui : qu'y a-t-elle semé ? sésame : 1 sorgho : 2 mil : 3 maïs : 4
 autre : 5 → Préciser _____ ----- || ||

Arbres de la famille

316. La famille possède/dispose-t-elle des arbres ? ----- O : N :
317. La famille a-t-elle suffisamment de karité ? ----- O : N :
318. La famille a-t-elle suffisamment de néré ? ----- O : N :
319. La famille a-t-elle suffisamment de baobab ? ----- O : N :
320. La famille a-t-elle suffisamment de bois de chauffe ? ----- O : N :
321. Si oui, la famille vend-elle du bois ? ----- O : N :
322. La famille vend-elle de la paille ? ----- O : N :

Biens productifs/animaux de la famille :

La famille possède-t-elle ? (au moins une unité de chaque)

323. Un couple de bœufs/vaches de travail (attelage) : ----- O : N :
324. des vaches (autres que de trait) : ----- O : N :
325. Un âne : ----- O : N :
326. Des moutons : ----- O : N :
327. Des chèvres : ----- O : N :
328. Des porcs ----- O : N :
329. Une charrette : ----- O : N :
330. Une mobylette : ----- O : N :

Questionnaire *Homme/jachère*

Bernard Lacombe

US017 - IRD Ouagadougou

juillet 2003

1. Zone : Bondoukuy : ¹ Kaya : ² autre : ³
2. Numéro : |__| du jour : |__| Aout : ⁸ Sept : ⁹ Oct : ⁰ || || || || ||
3. Lieu d'enquête : _____ - - - - - || || || ||
4. Enquêteur/contrôleur : _____ - - - - - || || || ||
- Identification :**
5. Nom de l'homme interrogé : _____
6. Situation matrimoniale : Célibataire : ⁰ veuf : ³ divorcé : ⁴
monogame : ¹ polygame : ²↓
7. Combien d'épouses : _____ - - - - - || ||
8. Est-ce que toutes les épouses sont ici ? - - - - - O : N : ↓
9. Combien d'entre elles vivent ici : _____ - - - - - || ||
10. Lieu de naissance : _____ - - - - - || || || ||
11. Durée de résidence **ici** _____ (ans) - - - - - || || || ||
12. Alphabétisation : lit/écrit : _____ - - - - - O : N :
13. Niveau en français : Néant : ¹ comprend/parle : ² Lit/Ecrit : ³
14. A suivi l'école : primaire : ¹ secondaire : ² non : ³
15. Religion : animiste : ¹ musulmane : ² catholique : ³
protestante : ⁴ autre ND et NSP : ⁵
16. Ethnie : Bwaba : ¹ Mossi : ² autre : ³ → préciser : _____
17. Age (ou date de naissance, année complète) : _____
18. Avez-vous doté votre/vos épouses - - - - - O : N :
19. Durée du (premier) mariage _____ - - - - - || || || ||
20. Nombre d'enfants (total) _____ - - - - - || || || ||
21. Combien vivent ici avec lui _____ - - - - - || || || ||
22. Dispose-t-il en propre d'une chambre/case/maison - - - - - O : N :
- Nature du ménage** (chef de famille + épouse/s, enfants et dépendant/s)
23. est-ce que le ménage abrite un ou des dépendants (père ou mère, frère ou sœur non mariés, etc.)
- - - - - O : N :
24. Le père vit-il avec eux dans la concession ? - - - - - O : N :
25. Est-ce qu'une veuve/divorcée mariée dans la famille réside quand même ici : O : N :
26. est-ce que une de ses sœurs autrefois mariée (Vve/Div) vit ici (revenue) O : N :
- Brousses libres sur le territoire du village**
27. Y a-t-il encore des brousses libres dans le territoire du village ? O : N :
- Terres de la famille**
28. De quel(s) Chef(s) de terre (nom, ethnie, village) dépendent ses terres ?

|| || || || || || || || || || ||
29. Est-il de la famille du chef de terre ? - - - - - O : N :

30. Tient-il directement sa terre du chef de terre : Par lui-même ¹ D'un de ses pères : ²
Autre cas : ³ → Préciser : _____

31. Est-ce d'un propriétaire d'un droit de culture ? - - - - - O : ↓ N : ↓

32. Préciser : _____

33. Qui a donc donné les poulets pour sacrifices des génies de la terre : lui-même : ¹

son père : ² son grand-père et aïeul : ³ un autre parent : ⁴

son logeur : ⁵ une autre personne : ⁶ → Préciser : _____

34. Est-ce que ce droit concerne la totalité de ses terres ? - - - O : N : ↓

35. Quel droit a-t-il sur les autres de ses terres ? C'est-à-dire qui a donné des poulets pour les sacrifices aux les génies de la terre : lui-même : ¹ son père : ²

son grand-père et aïeul : ³ un autre parent : ⁴ son logeur : ⁵

autre personne : ⁶ → Préciser : _____

36. Est-ce que ses terres (champs/jachères) sont dispersées ? - - O : N :

Nature des terres/sols

37. A-t-il sur ses terres : des bas-fonds - - - - - O : N :

38. A-t-il sur ses terres : des sols noirs - - - - - O : N :

39. A-t-il sur ses terres : des sols clairs ? - - - - - O : N :

40. A-t-il sur ses terres : des sols gravillonnaires ? - - - - - O : N :

41. A-t-il suffisamment de terres disponibles pour ses besoins ? O : N :

Jachères, ouvertes et fermées

42. A-t-il suffisamment de jachères ? - - - - - O : N :

43. A-t-il fermé un champ cette année ? - - - - - O : N :

44. Combien d'hivernages l'avait-il cultivé ? _____ - - - - -

45. A-t-il ouvert un champ cette année ? - - - - - O : ↓ N :

46. Si oui : qu'y a-t-il semé ? sésame : sorgho :

mil : maïs : autre : Préciser _____

47. Combien d'hivernages cette terre s'est-elle reposée ? _____

Erosion

48. Constate-t-il des dégradations de ses terres par des animaux ? O : N :

49. gros herbivores sauvages et éléphants ? - - - - - O : N :

50. troupeaux du village (surpâturage) ? - - - - - O : N :

51. troupeaux peuls(surpâturage) ? - - - - - O : N :

52. Constate-t-il une érosion par passage en ligne des vaches/bœufs O : N :

53. Constate-t-il des infestations de ses champs par des mauvaises herbes ? O : N :

54. Lesquelles ? _____

55. Constate-t-il des dégradations de ses champs par le vent ? O : N :

56. Constate-t-il moins de pluies en quantité ces dernières années ? O : N :

57. Les pluies sont aussi plus courtes (début plus tard et fin plus tôt) O : N :

58. Est-ce dû à la pression de la population (trop de gens) ? O : N :

59. Est-ce dû au fait qu'il y a beaucoup d'immigrants ? O : N :

60. Ces immigrants sont-ils de la même ethnique que vous-même ? O : N :

Arbres de la famille

61. L'homme possède/dispose-t-il d'arbres ? ----- O : N :

62. A-t-il aussi des arbres qu'il exploite sur des terres qu'il prête ? O : N :

63. Dispose-t-il des arbres sur les terres qu'il emprunte ? O : N :

64. L'homme a-t-il suffisamment de karité ? ----- O : N :

65. L'homme a-t-il suffisamment de néré ? ----- O : N :

66. L'homme a-t-il suffisamment de baobab ? ----- O : N :

67. L'homme a-t-il suffisamment de bois de chauffe ? ----- O : N :

68. L'homme vend-il du bois de chauffe ? ----- O : N :

69. Vend-il du bois de travail (poutres etc.) ----- O : N :

70. Dispose-t-il sur ses terres d'*Andropogon gayanus* (ou assimilés) ? O : N :

71. A-t-il planté ou sauvegardé sur ses terres de l'*Andropogon g.* - O : N :

72. L'homme vend-il de la paille ? ----- O : N :

73. L'homme a-t-il planté des arbres fruitiers ? ----- O : N :

74. L'homme a-t-il planté des manguiers ? ----- O : N :

75. L'homme a-t-il planté des citronniers ? ----- O : N :

76. L'homme a-t-il planté des bananiers ? ----- O : N :

77. L'homme a-t-il planté d'autres arbres fruitiers
(néré, karité, anacardier...)? O : N :

78. Lesquels ? _____ -----

79. L'homme a-t-il planté des eucalyptus ? ----- O : N :

80. L'homme a-t-il planté d'autres espèces d'arbres ? ----- O : N :

81. lesquels ? _____ -----

Dégradation des arbres

82. Constate-t-il des dégradations de ses arbres par des personnes ? O : N :

(prélèvement de racines, écorces, feuilles, branches, fruits et autres, prélèvement qui dégrade les arbres ?)

83. Constate-t-il des dégradations de ses arbres par des animaux ? O : N :

84. éléphants et autres gros herbivores sauvages ? ----- O : N :

85. singes ? ----- O : N :

86. insectes (termites, chenilles...)? ----- O : N :

87. troupeaux du village (bovins, chèvres) ? ----- O : N :

88. les Peul et leurs troupeaux (émondage, chèvres) ? ----- O : N :

89. Autres (engrais des blancs, etc.) ? _____

Biens productifs/animaux de l'homme :

L'homme possède-t-il ? (au moins une unité de chaque)

90. Un couple de bœufs/vaches de travail (attelage) : ----- O : N :

91. des vaches (autres que de trait) : ----- O : N :

92. Un âne : ----- O : N :

93. Des moutons : ----- O : N :

94. Des chèvres : ----- O : N :

95. Des porcs ----- O : N :

96. Une charrette : ----- O : N :

97. Une mobylette : ----- O : N :

98. Une charrue : ----- O : N :
 99. Un vélo : ----- O : N :

Divers

100. Pratique la chasse _____ O : N :
 101. Pratique la pêche _____ O : N :
 102. Est-ce qu'il sème des herbes sauce dans ses champs ? ----- O : N :
 103. Est-ce qu'il protège et réserve pour ses épouses les herbes sauce de ses champs ? O : N :
 104. Quand il circule en brousse cueille-t-il les herbes sauce ou les plantes médicinales ? O : N :
 105. Achète-t-il parfois pour sa famille de la viande ----- O : N :
 106. Achète-t-il parfois pour sa famille du poisson séché ----- O : N :
 107. Récolte-t-il des termites pour les poussins ----- O : N :
 108. Récolte-t-il des éphémères ----- O : N :
 109. Récolte-t-il des crapauds d'hivernage ----- O : N :
 110. Récolte-t-il des poissons enterrés ----- O : N :

Karité

111. Y a-t-il des karités sur le territoire du village ----- O : N :

Les noix de karité récoltées sur les terres du mari appartiennent :

112. A la femme ----- O : N :
 113. au mari ----- O : N :
 114. aux deux ----- O : N :

115. Qui a le droit de prendre des fruits dans un arbre au-delà de sa consommation immédiate (collecte donc de noix pour transformation) le propriétaire et sa famille stricte : ¹ Sa parenté : ²
 les gens du village : ³ personne autorisée : ⁴ tout le monde : ⁵

116. Qui a le droit de récolter du karité sur le champ d'une personne ?
 le propriétaire et sa famille stricte : ¹ Sa parenté : ²
 les gens du village : ³ personne autorisée : ⁴ tout le monde : ⁵

117. Qui a le droit de récolter du karité sur les jachères d'une personne ?
 le propriétaire et sa famille stricte : ¹ Sa parenté : ²
 les gens du village : ³ personne autorisée : ⁴ tout le monde : ⁵

118. Constate-t-il que ses karités sont dépouillés parfois par des animaux (singes) O : N :
 119. Constate-t-il des vols de noix de ses karités par des personnes ? O : N :

Néré

120. Y a-t-il des nérés sur le territoire du village ----- O : N :

Les gousses de néré récoltées sur les terres du mari appartiennent :

121. A la femme ----- O : N :
 122. au mari ----- O : N :
 123. aux deux ----- O : N :

124. Qui a le droit de récolter du néré sur le champ d'une personne ?
 le propriétaire et sa famille stricte : ¹ Sa parenté : ²
 les gens du village : ³ personne autorisée : ⁴ tout le monde : ⁵

125. Qui a le droit de récolter du néré sur les jachères d'une personne ?
 le propriétaire et sa famille stricte : ¹ Sa parenté : ²
 les gens du village : ³ personne autorisée : ⁴ tout le monde : ⁵


126. Constate-t-il que ses nérés sont dépouillés parfois par des animaux (singes) O : N :

127. Constate-t-il des vols de gousses de ses nérés par des personnes O : N :
128. Informe-t-il ses femmes quand il apprend l'autorisation de récolte
des nérés par les chefs de terre ----- O : N :

Groupement féminin, masculin et mixtes

129. Existe-t-il un ou plusieurs groupements féminins dans le village ? --- O : N :
130. Existe-t-il un ou plusieurs groupements féminins dans le village ? O : N :
131. Trouve-t-il cela très bien ? ----- O : N :
132. autorise-t-il ses femmes à y adhérer ----- O : N :
133. Existe-t-il un ou plusieurs groupements masculins dans le village ? O : N :
134. Appartient-il à l'un d'eux ? ----- O : N :

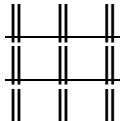
Quelles sont les différentes activités du/des groupement/s masculin/s au/xquel/s il adhère ?

135. Préciser : _____ 

(construction d'école, de dispensaire, maternité, coopératives d'achat, de vente, culturelle, d'appui aux groupements féminins, d'entraide...)

136. Existe-t-il un ou plusieurs groupements mixtes dans le village ? ---- O : N :
137. Appartient-il à l'un d'eux ? ----- O : N :

Quelles sont les différentes activités du groupement mixte auquel il adhère ?

138. Préciser : _____ 

(construction d'école, de dispensaire, maternité, coopératives d'achat, de vente, culturelle, d'appui aux groupements féminins, d'entraide...)

Tontine

139. Existe-t-il des tontines pour les hommes ----- O : N :
140. Si non, pourquoi ? _____

141. Participe-t-il à une tontine ? ----- O : N :

142. Combien de personnes participent à cette tontine ? ----- 

143. Combien donne-t-il _____ 

144. Périodicité _____ (nombre de fois par mois ou autre) 

Rizières :

145. Y a-t-il des rizières dans le village ----- O : N :

146. Un groupement a-t-il une rizière ? ----- O : N :

147. Groupement : uniquement féminin : ^o ou mixte : ⁿ

148. A-t-il une rizière personnellement : ----- O : N :

149. il y travaille seul ----- O : N :

150. avec sa femme ----- O : N :

151. avec des ouvriers ----- O : N :

152. Sa femme a-t-elle une rizière personnelle : ----- O : N :

153. L'aide-t-il ? ----- O : N :

Existence de maraîchage

154. Y a-t-il des activités de maraîchage dans le village ? O : ↓ N :

155. Pratique-t-il lui-même ? ----- O : N :

156. Sa femme l'aide-t-elle dans ses différents travaux ? O : N :

157. La femme dispose-t-elle de planches de légumes à elle ? O : N :
 158. Est-ce pour la commercialisation urbaine : haricots verts, petits pois... etc. O : N :

Autres activités de l'homme (commerce, artisanat, cueillette)

159. Tisserand ----- O : N :
 160. Travail traditionnel du bois ----- O : N :
 161. Menuiserie ----- O : N :
 162. Vannerie (nattes, paniers, seccos) ----- O : N :
 163. Autre artisanat ----- O : ↓ N :

164. Lequel _____ || || ||

165. Commerce de grains ----- O : N :
 166. Commerce de bétail ----- O : N :
 167. Boutique ? ----- O : N :

168. de quoi ? _____ || || ||

169. Autre commerce ----- O : ↓ N :

170. Lequel _____ || || ||

171. transport par charrette (briques, bois... se fait payer pour cela) -- O : N :

Activités agricoles en général : la répartition du travail selon le sexe :

172. L'abattage des arbres est-elle une tâche exclusive des hommes ? O : N :
 173. Le transport des arbres est-il une tâche exclusive des hommes ? O : N :
 174. Le labour avec grosse daba (billonnage) est-elle
 une tâche exclusive des hommes ? O : N :
 175. Engrangez-vous le sorgho en épis ----- O : N :
 176. Le battage du sorgho est-il une tâche exclusive des hommes ? O : N :

Pourquoi y a-t-il des tâches exclusivement masculines et d'autres exclusivement féminines ?

177. Forces physiques inégales ? ----- O : N :
 178. Nature différente des sexes ? ----- O : N :
 179. Parce que les femmes font des enfants ? ----- O : N :
 180. Parce que les hommes sont plus liés à la terre ? ----- O : N :

181. Préciser : _____ || || ||
 _____ || || ||

Champs des femmes

182. accorde-t-il une journée ou plus de liberté par semaine à son/ses épouses ? O : N :
 183. préciser le nombre de jours de liberté par semaine : _____ || ||
 184. A-t-il donné un champ à chacune de ses femmes ----- O : N :
 185. Si non, préciser pourquoi : _____ || || ||
 _____ || || ||

186. Ce champ est-il un champ abandonné l'année d'avant O : N :
 187. Ce champ est-il une jachère ancienne ----- O : N :
 188. Durée de la jachère : 1&2 ans : ¹ 3&4ans : ² 5-9 ans : ³ 10+ ans : ⁴ NSP : ⁵
 189. Si ce champ était une jachère, y avait-il des buissons et arbustes à abattre ? O : N :
 190. A-t-il aidé sa/ses femme/s dans ce cas ? ----- O : N :

Cultures pratiquées par l'homme sur ses champs ?

191. Mil ----- O : N :
 192. Sorgho rouge ----- O : N :

193. Sorgho blanc ----- O : N :
194. Maïs ----- O : N :
195. Sésame : ----- O : N :
196. Pois de terre : ----- O : N :
197. Arachides : ----- O : N :
198. Coton ----- O : N :
199. Autres cultures ? ----- O : N :
200. Lesquelles ? _____ ----- || || ||

Terres

201. Lorsqu'il s'est installé, avait-il des terres noires ? ----- O : ↓ N :
202. En a-t-il encore ? ----- O : N :
203. A-t-il noté un appauvrissement de ses sols ? ----- O : N :
204. Par changement de couleur ? ----- O : N :
205. A cause d'une baisse de la production ? ----- O : N :
206. A cause d'une autre signe ? ----- O : ↓ N :
207. Lequel ? _____ || ||
208. A-t-il noté l'apparition du striga ? ----- O : ↓ N :
209. Une seule sorte de striga : ¹ ou deux : ² (striga invisible et apparent)

Lutte-t-il contre cet appauvrissement :

210. En favorisant le stationnement des troupeaux peuls ? ----- O : N :
211. En effectuant une rotation culture/jachère ? ----- O : N :
212. En pratiquant le zaï ? ----- O : N :
213. En mettant des lignes de pierres contre l'érosion ? ----- O : N :
214. En plantant des lignes d'Andropogon contre l'érosion ? ----- O : N :

En enrichissant ses champs ?

215. Par des engrais chimiques ----- O : N :
216. Engrais chimiques exclusivement sur le coton ? ----- O : N :
217. Par des engrais organiques fumier rapportés ----- O : N :
218. Par des engrais organiques et compost ----- O : N :
219. Par des végétaux rapportés de la brousse ----- O : N :
220. Par des couvertures végétales sur le champ ----- O : N :
221. Par des ordures rapportées de la maison ----- O : N :
222. Pratique-t-il la rotation des cultures (rotation des espèces cultivées) ? ----- O : N :
223. A-t-il changé de variété de sorgho/mil pour faire face à l'appauvrissement de ses terres ?
----- O : N :
224. A-t-il enclos certains de ses champs ? ----- O : N :

Dégradations des récoltes

225. Constate-t-il des dégradations de ses récoltes par des animaux ? ----- O : N :
226. éléphants ? ----- O : N :
227. gros herbivores sauvages ? ----- O : N :
228. singes ? ----- O : N :
229. oiseaux ? ----- O : N :
230. insectes ? ----- O : N :
231. troupeaux du village ? ----- O : N :

232. troupeaux peuls ? ----- O : N :
 233. plantes sauvages ? ----- O : N :
 234. parasites ? ----- O : N :

Prise en charge des dépenses :

235. Aide-t-il son épouse pour les frais du moulin ? ----- O : N :
 236. Aide-t-il son épouse pour démarrer ses activités commerciales et artisanales en lui prêtant du grain ou de l'argent (dolo) ? ----- O : N :

237. **Certaines dépenses sont prises en charge par le mari ou la femme ou les deux. Cocher (✓) quand c'est oui ; ne cocher que deux cases par ligne. En interrogeant, bien distinguer « dans/selon la tradition » et « comment cela se passe-t-il dans son ménage actuellement » :**

Dépenses : selon la tradition				Actuellement dans votre ménage		
Qui :	Mari seul	Femme	Les deux	Mari seul	Femme	Les deux
Grain						
Sauce						
Maladie						
Décès/funérailles						
Mariage						
Baptême						

238. Observations (facultatif) :

|| || ||

Qui de l'homme ou de la femme doit, s'acquitter, pour les enfants :

239. Payer l'habillement des enfants ? le père : ¹ la mère : ² les deux : ³
 240. Des enfants vont-ils à l'école ? ----- O : N :
 241. Payer l'école des enfants ? le père : ¹ la mère : ² les deux : ³
 242. Payer les fournitures de l'école des enfants ? le père : ¹ la mère : ² les deux : ³
 243. Payer quand un enfant est gravement malade (soins traditionnels coûteux ou dispensaire) ? le père : ¹ la mère : ² les deux : ³
 244. Qui décide du mariage d'un garçon ? le père : ¹ la mère : ²
 ----- les deux : ³ le garçon lui-même : ⁴
 245. Qui décide du mariage d'une fille ? le père : ¹ la mère : ²
 ----- les deux : ³ la fille elle-même : ⁴

Droits de propriété des femmes

246. Une femme peut-elle être propriétaire d'arbres ? ----- O : N :
 247. Une femme peut-elle être propriétaire de terres ? ----- O : N :

248. De quoi une femme ne peut-elle pas être propriétaire et pourquoi ?

|| || || || || ||

Conditions de l'interview

249. langue de l'interview : bwamu : ¹ mooré : ² dioula : ³

250. utilisation d'un interprète O : N :

251. Numéro des questionnaires des conjoints (épouse et coépouse éventuelle)

Nom de l'épouse interrogée : _____ N° _____ || || || || || || || ||

Nom de l'autre épouse interrogée : _____ N° _____ || || || || || || || ||

Remarques de l'enquêteur/trice :

(facultatif) _____

|| || || || || || || ||

Public : personne (seul à seul) : ¹ 4-6 : ² une dizaine et + : ³

252. Interview facile : difficile : ⁿ

253. Réticences du sujet O : N :

254. Public trop nombreux O : N :